



CSA AP DU 18 AVRIL 2024

DÉCLARATION LIMINAIRE

COMMUNIQUÉ :

Monsieur Le Directeur de l'administration pénitentiaire,

Je tiens, au nom de **FO JUSTICE**, à vous féliciter pour votre nomination à ce poste et vous souhaite la bienvenue à la tête de cette belle administration.

Vous succédez à Monsieur Laurent RIDEL, à qui nous tenons à rendre un hommage appuyé, pour saluer le Directeur de l'administration pénitentiaire qu'il a été et l'homme qu'il est.

Il restera le premier Directeur des Services Pénitentiaires à avoir accédé à ce poste, et celui qui a contribué, avec notre Organisation, à l'obtention pour tous les Personnels de surveillance d'une réforme véritablement historique. Cette dernière va enfin apporter la juste reconnaissance que les Personnels sont en droit d'attendre, et va surtout redonner de l'attractivité à nos métiers, afin de permettre à notre administration de relever les nombreux défis auxquels elle est, et sera, confrontée.

Alors, au nom de tous nos mandants : Merci Monsieur RIDEL.

Monsieur CAUWEL, cette réforme historique ne demande plus qu'à être déployée. Notre Organisation veillera à ce qu'elle le soit, conformément aux engagements qui ont été pris. L'objectif principal est de relever le défi du recrutement, pour nous permettre enfin, d'assurer l'ensemble de nos missions dans les meilleures conditions, et de mener une réflexion de fond pour agir efficacement et concrètement sur les rythmes de travail. Mettre un terme aux matins-nuits, avoir une meilleure répartition des repos et des congés annuels, générer moins d'heures supplémentaires tout en conservant le même niveau de rémunération... voici les objectifs à atteindre pour permettre aux personnels d'associer vie professionnelle et personnelle.

L'année dernière, nous avons rempli, pour la première fois depuis 10 ans, notre schéma d'emploi. En ce début d'année, le nombre de candidats aux concours est aussi très encourageant.

Toutefois, il faut être honnête et transparent avec les Personnels : le chemin va être long et difficile avant d'arriver à un niveau d'emploi satisfaisant. Nous partons, en effet, de très loin. Des ouvertures d'établissement se profilent, les départs en retraite seront nombreux. On ne peut espérer une amélioration palpable avant 2 à 3 ans.

Si seulement nous avions été entendus lors du mouvement historique de 2018 !

Aujourd'hui la priorité absolue, Monsieur Le Directeur de l'administration pénitentiaire, c'est la densité carcérale qui atteint un niveau jamais atteint. Il y a urgence à trouver des leviers pour vider nos établissements et limiter les incarcérations. Le tout carcéral ne peut plus être la solution à tous les maux de notre société. Notre administration et ses Personnels ne peuvent être le réceptacle de toute la misère du monde et d'une société malade.

Dans un premier temps, nous attendons du ministre de la Justice des annonces rapides et fortes avec des mesures à court terme pour éviter l'implosion de nos établissements. Puis, devront suivre les « états généraux de la détention » pour apporter des solutions à moyen et long terme à ce phénomène récurrent et endémique de la surpopulation dans nos établissements. Il nous faut changer de paradigme, et notre Organisation a d'ores et déjà fait des propositions en ce sens au ministre de la Justice.

Concernant ce CSA-AP et les points à l'ordre du jour, si **FORCE OUVRIÈRE** a déjà obtenu que les fautes du premier degré soient exclues du projet de procédure alternative aux poursuites disciplinaires, cela demeure insuffisant. Certaines fautes du second degré doivent l'être également.

S'agissant des points 4 et 5 relatifs à la médecine du travail en détention, nous vous demandons de les reporter. En effet, nous n'avons pas été conviés pour travailler ce sujet en amont de ce CSA-AP, et il nous apparaît indispensable d'avoir un dialogue préalable à la présentation d'un tel projet de décret.

Monsieur Le Directeur de l'administration pénitentiaire, **FO JUSTICE** sera, comme toujours, force de proposition, responsable et exigeant pour et dans l'intérêt de l'ensemble des Personnels que nous avons l'honneur et la fierté de représenter.

